

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 15.157

L'An deux Mille Quinze, le 14 décembre, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 8 décembre 2015

DATE D'AFFICHAGE

Le 8 décembre 2015

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, M. Bernard GIRAUD, Mme Thérèse GORDON'S, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. Gilbert LOUX représenté par M. Patrick MARENGO
M. Yannick PAVON représenté par M. Julien DURESSAY

ÉTAIT ABSENTE-EXCUSÉE : Mme Nancy LEFÈBVRE

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 30

Nombre de votants : 32

Mme Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : OUVERTURE DE CRÉDITS POUR L'EXERCICE 2016
(SECTION INVESTISSEMENT)

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : 2 ABSTENTIONS
UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

En application de l'article L.1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire, dans l'attente du vote du Budget Primitif, peut, sur autorisation du Conseil Municipal précisant le montant et l'affectation des crédits, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. **Les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif lors de son adoption.**

Pour permettre dès le début de l'année 2016 la poursuite des travaux engagés sans interruption, et afin de diminuer la gêne occasionnée par lesdits travaux, il est proposé l'ouverture de crédits d'investissement au titre de l'exercice 2016.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'article L.1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

. d'ouvrir les crédits d'investissement suivants, au titre de l'exercice 2016.

BUDGET PRINCIPAL		DEPENSES	RECETTES
2313.0209	- Travaux couverture local « IVHOIR »	+ 13 000,00 €	
2313.0209	- Travaux réhabilitation Balnéo « Tiki »	+ 20 000,00 €	
2313.0209	- Travaux sécurité E.R.P.	+ 30 000,00 €	
2313.324	- Travaux Eglise Notre Dame	+ 300 000,00 €	
2313.0209	- Travaux réfection extérieure (Location « Diag Habitat » et « Immobat »)	+ 7 500,00 €	
2188.822	- Vidéo-protection gare Intermodale et place De Gaulle	+ 20 000,00 €	
2315.822	- Travaux bandes cyclables Rue Ampère et giratoire	+ 400 000,00 €	
2181.4143	- Requalification carrière principale Centre Equestre (HT) (Terrassement, Réensablement, arrosage)	+ 210 000,00 €	
165.01	- Dépôts et cautionnements Remboursés	+ 10 000,00 €	
165.01	- Dépôts et cautionnements Reçus		+ 10 000,00 €
1328.4143	- Participation de l'exploitant du Centre Equestre pour la Requalification de la carrière		+ 50 000,00 €
1641.01	- Produit de l'emprunt		+ 950 500,00 €
	TOTAL	+ 1 010 500,00 €	+ 1 010 500,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 17 décembre 2015

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Patrick MARENGO